

Compte-Rendu de la Séance du Conseil Municipal du 28 JUIN 2017

Convocation affichée le 22 juin 2017

Ordre du jour :

1) DELIBERATIONS:

↳ Indemnités de fonction aux élus locaux

↳ Autorisation de signature de la convention de participation au programme d'animation bois-énergie 2015-2017

↳ Autorisation de signature de la convention de gestion de la collecte et du traitement des encombrants

↳ Tour de France cycliste : fixation du prix des grillages et des boissons

↳ Salle de la Palanque

2) COMPTES-RENDUS DES DELEGUES

3) QUESTIONS DIVERSES

Présents : Léandre ROUMAGNAC. Monique HEITZ .Odile NOUVEL Alain BARBES. Alain BERTAGNA. Sébastien BOISSIERE. Jean-Philippe BURET. Laurent COURRIER. Elodie DEL CARMEN. . Éric LAURIOL. Anita PERLEMOINE. Hervé SAINGIER.

Procuration : Marie-Ange MERLY à Odile NOUVEL

Excusés : Marjorie TAUDOU. Pascale BARIZZA. Hervé SAINGIER

Absente :

Mme Monique HEITZ a été nommée secrétaire

La séance est ouverte à 21h00 sous la présidence de M. le Maire.

M. le Maire demande si des remarques sont à apporter au compte rendu du dernier conseil municipal du 12 avril 2017. Aucune remarque n'étant demandée, M. le maire demande l'approbation du compte-rendu qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

1) DELIBERATIONS:

↳ Indemnités de fonction aux élus locaux : Depuis le début de l'année 2017, le montant maximal des indemnités de fonction a évolué du fait de deux facteurs :

- L'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction, de 1015 à 1022. Ceci résulte de la réforme initiée par le Gouvernement dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), applicable à la fonction publique territoriale, et entérinée par le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 (application au 1^{er} janvier 2017)
- La majoration de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 0,6% au 1^{er} février 2017.

M. le Maire indique que la délibération prise le 2 avril 2014 n'est plus en conformité puisqu'elle faisait référence expressément à l'indice brut terminal 1015 et qu'il y a lieu de faire référence à « l'indice brut terminal de la fonction publique »

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la proposition de M. le Maire.

↳ Autorisation de signature de la convention de participation au programme d'animation bois-énergie 2015-2017 : M. le Maire présente à l'assemblée le projet de convention entre la commune et l'association SOLAGRO. Cette dernière assure depuis 2010 une mission d'animation pour le développement du bois énergie en Haute-Garonne axée sur des actions de sensibilisation, d'accompagnement de filière et d'observation. Ce programme est soutenu par l'ADEME et la Région Midi-Pyrénées qui mobilise des fonds FEDER pour son financement. L'Association SOLAGRO sera chargée de nous accompagner dans le développement du projet bois énergie pour les bâtiments communaux.
Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de convention et donne mandat à M. le Maire pour la signer.

↳ Autorisation de signature de la convention de gestion de la collecte et du traitement des encombrants : M. le Maire indique que la C3G exerce la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers ». Dans son règlement, il est prévu que les encombrants doivent être apportés en déchèterie par les usagers. Or, la commune souhaite maintenir une collecte au porte à porte. M. le Maire indique qu'il y a lieu de signer une convention avec la C3G au vu de l'article L5214-16-1 du CGCT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de convention et donne mandat à M. le Maire pour la signer.

↳ Tour de France cycliste : M. le Maire rappelle les derniers détails relatifs aux festivités proposées par les élus le 15 juillet prochain, à l'occasion du passage du Tour de France cycliste dans Villariès Grillades, frites et boissons seront vendues aux spectateurs.

M. le Maire propose de fixer les prix suivants :

- menu (saucisse, frites et boisson) : 5 euros
- saucisse : 2 euros
- frites : 2 euros
- boisson : 2 euros
- eau : 1 euro

Après délibération, Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les prix proposés.

↳ Salle de la Palanque : en raison de problèmes récurrents qui surviennent lors de la location de la Salle de la Palanque (bruit, dégradations), la municipalité par 9 voix (plus 1 procuration) pour et 2 voix contre, décide de suspendre jusqu'à nouvel ordre la location de cette salle. Elle restera toutefois disponible pour les associations de la commune.

2) COMPTES-RENDUS DES DELEGUES

A / Compte rendu du Conseil Communautaire de la C3G du 26 juin.

- SMEA : Suite aux fusions des intercommunalités, le SMEA nous a informé de la mise à jour de ses statuts. La principale modification porte sur le nombre de représentants élus au sein des commissions territoriales. Les 3 délégués de la commune, Alain Bertagna, Anita Perlemoine, Monique Heitz sont à nouveau désignés.

- Decoset : Odile Nouvel a été reconduite dans ses fonctions au bureau du Decoset

- Commission Jeunesse :
 - examen du fonctionnement des ALAE ; étude de la réduction des coûts des « temps gratuits » : la CAF et la C3G ne pourront plus financer les temps de latence entre les départs en bus, les sorties de classe ... et le temps réel de fonctionnement des ALAE. Les tarifs deviendront progressivement alignés sur ceux de structures équivalentes des intercommunalités voisines.
 - Mise en place des Actions pour la Jeunesse, en particulier pour les 11 -13 ans sous forme de chantier.
- Office du Tourisme de la C3G : Alain Barbes a été élu membre du conseil d'exploitation de l'office du tourisme intercommunal de la C3G, qui comporte 2 collègues (un d'élus communautaires et un autre de professionnels et représentants d'associations)

B/ Compte rendu du Conseil d'école du 03 juin 2017

- Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) : avec formulation de conseils de la part de la Gendarmerie Nationale.
- Bilan RASED pour les enfants en difficulté : en ont bénéficié : 1 enfant de GS à Villariès, 5 enfants à Bazus, aucun à Gargas
- Les écoliers du CE2 ont visité le musée de Villariès, accueillis par Alain Barbes, qui leur a fait découvrir les richesses archéologiques de ce musée.
- Prévision pour la rentrée 2017/2018 : 64 enfants sont attendus en maternelle à Villariès (13 PS, 21 MS, 30 GS)
- Le contrat de Laura Giscard prenant fin, il va être étudié la possibilité de recontracter un nouveau contrat sur 20h/semaine pour la prochaine rentrée.
- Il a été précisé que le RAM utilisait la salle des fêtes un mardi tous les 15 jours, il a été rappelé que la salle des fêtes est d'utilisation communale et non exclusivement réservée à l'école.
- Après l'épisode de canicule du mois de juin, il est rappelé que Villariès a déjà équipé les classes de climatisation, l'école maternelle possède aussi des pataugeoires (qui n'ont pas été utilisées), le LEC (pour l'ALAE) a commandé des ventilateurs – brumisateurs.
- Il est prévu d'installer des films occultants sur les vitres de la cantine.

INFORMATIONS DIVERSES

M. le Maire informe que la société PROMOMIDI va procéder courant septembre aux travaux de viabilisation du lotissement ENCLOS DESQUERRE.

La séance est levée à 22h30.